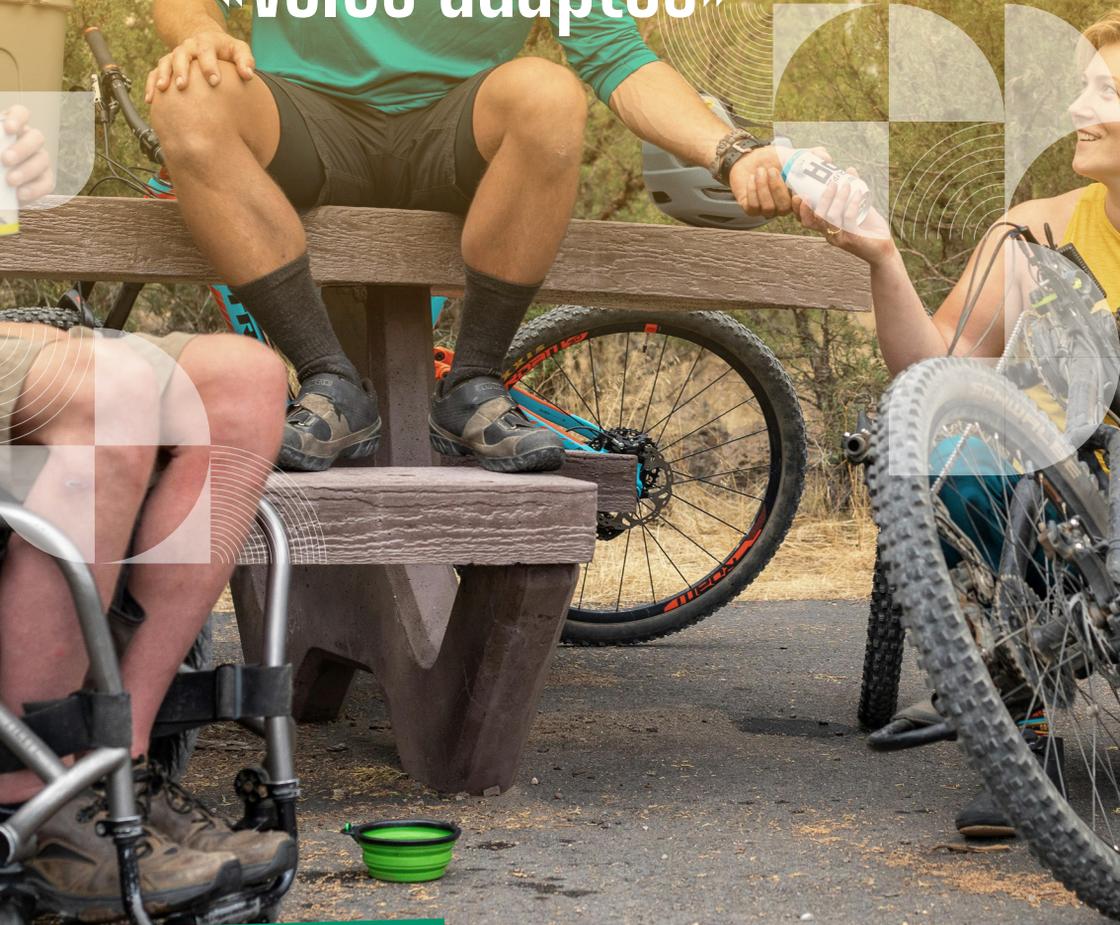


Appel à Manifestation d'Intérêt Tourisme sans barrières «Vélos adaptés»



www.parc-naturel-ardennes.fr

Le Parc naturel régional des Ardennes vous propose de manifester votre intérêt pour l'acquisition de vélos adaptés au handicap dans le cadre du projet régional tourisme sans barrières.

L'objectif est de pouvoir proposer aux touristes et riverains la location de vélos adaptés aux personnes à besoins spécifiques.

Qui est éligible ?

- * Les prestataires touristiques (loueurs ...),
- * Les centres d'accueil pour personnes à besoins spécifiques (instituts médicalisés, ephad, etc.).

Présents sur le territoire du Parc.

Sous quelles conditions ? | par convention |

- * Justifier une capacité à l'accueil des publics cibles,
- * Maintenir l'activité pendant au moins 5 ans,
- * Remettre les chiffres de fréquentation de façon annuelle au Parc.

Comment participer ?

Faire connaître votre souhait de bénéficier de vélos adaptés par mail avant le 30 juin 2025 en précisant votre préférence suivant les choix suivants :

- * Tricycle adapté
- * Vélo double
- * Vélo pour fauteuil
- * Vélo à cadre bas

À combien de vélos pouvez-vous prétendre ?

Le nombre de vélos adaptés sera défini selon le nombre de bénéficiaires et les modèles retenus dans les moyens de l'enveloppe budgétaire disponible.

Néanmoins un plafond de 3 vélos par structure bénéficiaire est précisé.

Contact :

Damien Pecheux

Chargé de mission tourisme

damien.pecheux@parc-naturel-ardennes.fr

Maison du Parc naturel régional des Ardennes

RTE Sécheval RD140, RTE de la Boutillette

08150 RENWEZ

DATE LIMITE :

**30 JUIN
2025**

